

N

CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE DONNÉES
et CRÉATION D'UN POLE TERTIAIRE(réhabilitation du RIE)

1, Rue du Marechal Devaux 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accès et stationnement

DATE13/01/2026Echelle : 1:100PHASEPC/AE

INDICE50 1 2 3 4 5DOC N°5.7

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SNC PARAY DC
88, avenue Charles de Gaulle
92522 NEUILLY SUR SEINE
01 41 45 85 02

ARCHITECTE

M

ATELIER M3
83 Boulevard du Montparnasse
75008 PARIS
01 45 05 10 18

BUREAU D'ETUDES

egis

Coordination des études
VRD / CVCD-SPK /
CF+CP+ / SSF /
Economie du projet

BE

ICPE et acoustique

BE

performances
environnementales

BE

Géotechnique et
Géothermie

BE

Pollution et Dérivatives

BE

Risque Foudre

ECOLOGUE

BUREAU DE
CONTROLE

OASIS

12 rue des figes
75013 PARIS

GINGER

CEBTP

GINGER

BURGEOAP

ADDOVE

APAVE

ARTELIA

MANTENNA

EXPERTISE

TRANS FAIRE

SOCOTEC

DOCUMENT GRAPHIQUE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE D'ATELIER M3. REPRODUCTION MEME PARTIELLE INTERDITE. SANS ACCORD PRÉALABLE D'ATELIER M3.
LES PLANS FOURNIS REPRÉSENTENT EN AUCUN CAS SERVIR DE PLANS D'EXÉCUTION POUR LA RÉALISATION DE L'OUVRAGE.

DESCRIPTION :

ACCES PIÉTON :
Le projet prévoit la création d'un accès piéton avec la mise en oeuvre d'un portillon et d'un cheminement directement depuis la Place de l'Arimal Hebrard (dans l'axe du carrefour en direction du métro voisin).
Le portillon d'accès créé en limite de terrain restera ouvert pendant les heures d'ouverture de l'établissement

Le cheminement sera composé de deux rampes et de paliers de repos afin de se conformer aux règles d'accessibilité en vigueur (longueur, pente).

Le cheminement est muni de signalétique au sol (clous podotactiles oblongs) qui assureront le guidage jusqu'à l'entrée de l'établissement.

ACCÈS VÉHICULE :
Le projet prévoit la création d'un accès véhicule accolé à celui du site existant sur l'avenue du Maréchal Devaux.

PLACES RESERVÉES PMR / IRVE
2 places sont réservées pour la stationnement des Personnes à Mobilité Réduite :
- Une première sans borne IRVE au plus près de l'entrée
- Une seconde à l'entrée du site avec une borne IRVE

Toutes les bornes IRVE sont, pour des raison de sécurité, éloignées d'au moins 7m du bâtiment

Parapher

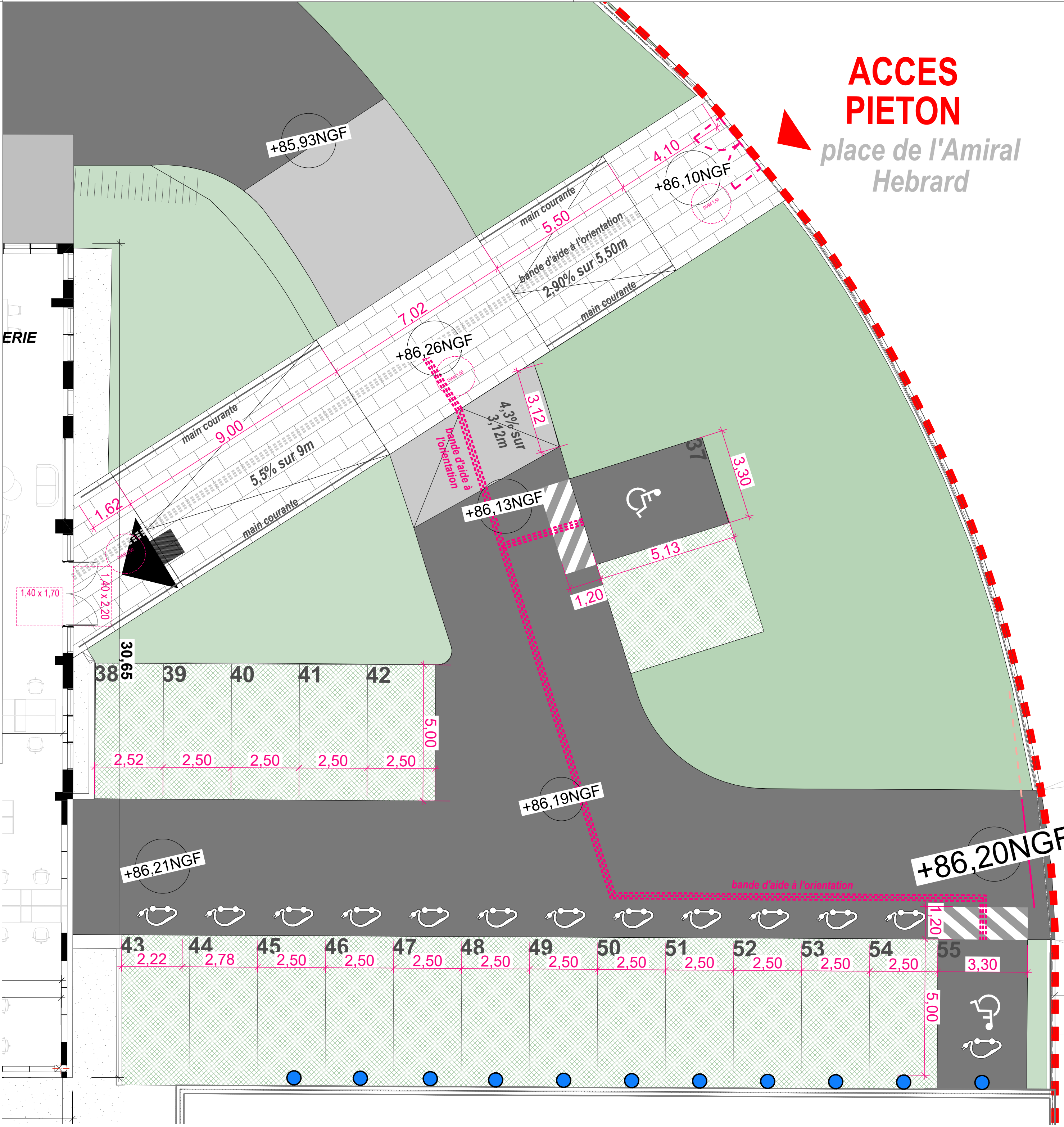
FD

Parapher

OL

Signé par :

04E728A2E89E41D...



**ACCES
PIETON**
place de l'Amiral
Hebrard

PLACE RÉSERVÉE POUR LA RECHARGE
DES VÉHICULES ELECTRIQUES

FOURREAU POUR BORNE DE RECHARGE

PLACE RÉSERVÉE AUX PMR

SURLONGUEUR 1,20m

RAMPE

GUIDAGE AU SOL (clous podotactiles)

ESPACES DE MANOEUVRE :

DIAM 1,50

1,40 x 1,70

1,40 x 2,20

PORTAILS ET PORTILLONS
(maintenus ouverts pendant les heures d'ouverture de l'établissement)

portillon piéton
L 2,40m

portail coulissant
L 4,00m

**ENTRÉE/SORTIE
VÉHICULES**
avenue du
Maréchal Devaux